

Relations industrielles Industrial Relations



Pierre LAPORTE : *Code du travail du Québec (Législation, Jurisprudence et Doctrine)*. Avec la collaboration d'Hélène Ouimet, Montréal, Wilson & Lafleur, 1987, 475 pp., ISBN 2-89127-058-4

Rodrigue Blouin

Volume 42, Number 2, 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/050321ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/050321ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Blouin, R. (1987). Review of [Pierre LAPORTE : *Code du travail du Québec (Législation, Jurisprudence et Doctrine)*. Avec la collaboration d'Hélène Ouimet, Montréal, Wilson & Lafleur, 1987, 475 pp., ISBN 2-89127-058-4]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 42(2), 436–437.
<https://doi.org/10.7202/050321ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1987

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Code du travail du Québec (Législation, Jurisprudence et Doctrine), par Pierre Laporte avec la collaboration d'Hélène Ouimet, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1987, 475 pp., ISBN 2-89127-058-4

Dans la foulée des nombreux ouvrages publiés depuis quelque temps en droit du travail, la maison Wilson & Lafleur annonce un nouveau venu dans la collection **Alter Ego** dirigée par le professeur Hubert Reid: **Code du travail du Québec (Législation, Jurisprudence et Doctrine)**.

Cet ouvrage se présente comme un instrument de travail susceptible d'aider l'étudiant et le praticien à se faire une idée aussi exacte que possible de l'état jurisprudentiel sous les divers articles du **Code du travail**. On retrouve généralement sous le numéro de chacune des dispositions de la loi une triple information: des résumés succincts de décisions; quelques références à la doctrine, le cas échéant; des renvois à des résumés qui apparaissent sous d'autres articles. Il est regrettable que le texte législatif et ses règlements apparaissent en bloc dans une première partie de l'ouvrage.

Les résumés de la jurisprudence se présentent soit comme des énoncés de principes de droit, soit comme des énoncés de faits susceptibles d'être régis ou d'échapper à la règle de droit. Une telle information permet à l'utilisateur d'identifier assez rapidement les espèces susceptibles de l'intéresser. Compte tenu qu'il y a une masse de causes répertoriées sous certains articles, il conviendrait que dans une prochaine édition les auteurs tentent un regroupement des cas d'application sous divers titres. Par exemple, à l'article 1, al. 1) il serait souhaitable de retrouver certaines spécifications telles directeur, contremaître, répartiteur, etc. Les auteurs ont pris l'heureuse initiative de confectionner une **Table de la jurisprudence** qui peut s'avérer d'une grande utilité.

La doctrine est répertoriée sans aucune annotation sur le contenu. L'utilisateur accueillerait avec satisfaction un bref résumé sous chacun des exposés doctrinaux. Ces résumés pourraient se retrouver à la **Table de la doctrine** qui apparaîtrait alors beaucoup plus contributive au caractère de «*Code annoté*» que cet ouvrage recherche.

En termes de références jurisprudentielles et doctrinales, l'ouvrage semble des plus complet et s'avérera sans doute un document fort utile. Il y aurait néanmoins avantage dans une prochaine version à préciser l'objet de la publication. Les auteurs soulignent qu'il s'agit des «**décisions rendues par le Tribunal du travail, le Tribunal d'arbitrage et les tribunaux supérieurs en application du Code du travail**». Pourtant on y retrouve des références aux décisions de la Commission des relations ouvrières et de la Commission des relations du travail mais aucune relative au Bureau du commissaire-général du travail. Des précisions s'imposent pour que le lecteur puisse s'y retrouver. Par ailleurs, l'absence d'indication sur les revues et rapports consultés et sur la période de référence que couvre l'ouvrage devra impérieusement être corrigée.

On retrouve, en fin du volume, une série d'annexes dont la raison d'être est loin d'être manifeste. L'annexe sur le partage constitutionnel doit être utilisée avec précaution car elle ne constitue pas un guide sûr. L'annexe sur les noms des conciliateurs, des commissaires du travail, des juges du Tribunal du travail et des arbitres des griefs peut certes rendre service mais apporte peu. Enfin, les auteurs ont regroupé en une annexe certaines dispositions législatives pertinentes qui auraient pu se retrouver au tout début avec le **Code** et ses règlements. On peut

par contre s'interroger sur la raison d'être de l'inclusion des articles 124 à 136 de la **Loi sur les normes du travail** dans ce **Code du travail** annoté. Enfin, l'ouvrage se termine par un index bien fait.

Cet ouvrage constitue en définitive une source documentaire de première importance. Il s'agit d'un apport certain dans l'arsenal des instruments de travail dont disposent maintenant praticiens et théoriciens du droit du travail.

Rodrigue BLOUIN

Université Laval

Industrial Relations in the Future, by Michael Poole, William Brown, Jill Rubery, Keith Sisson, Roger Tarling and Frank Wilkinson, Agincourt, Ontario, 1984, 148 pp., ISBN 0-7102-0145-1

This book is the result of 3 studies commissioned by the British Department of Employment in the early 1980's. Michael Poole (from a sociological perspective) William Brown and Keith Sisson (from the perspective of traditional British Industrial Relations) and Jill Rubery, Roger Tarling and Frank Wilkinson (from the vantage point of labour economics) were asked to consider current trends in order to suggest what the next decade might hold in store for British Industrial Relations.

Brown and Sisson were careful to note that they were engaged in a cautious attempt at extrapolation rather than in prediction. They observed that had they written their essay in 1962, «it would have underestimated the rise of the shop steward and would have neglected totally the massive increase in government intervention in collective bargaining in the following decade.»

The basic framework adopted by all three authors was to review environmental developments and to consider their effects on labour and management. The key influences identified as impinging on British labour relations were very similar to those at work across the industrialized world. For example, due largely to government austerity measures by the early 1980's unemployment in Britain was at levels not seen since before World War II. All of the authors expected it to continue at high rates until at least the mid-1980's, and indeed, it has.

The authors also all made reference to the rapid inflation that had so dominated British (and Western) economies during the 1970's. Brown & Sisson felt that substantial inflation would continue while the others were somewhat more ambiguous. In fact, inflation has moderated considerably. All noted the emergence of incomes policies to combat inflation. Brown & Sisson & Rubery *et al.* stressed the confrontational nature of Thatcherite policy and its negative implications for tripartite co-operation in regard to incomes policy but Poole was somewhat more optimistic about the long range prospects for «corporatism». Rubery *et al.* argued that Thatcher's rejection of social contracting in favour of market forces should be considered a form of incomes policy rather than the absence of such a policy as is sometimes suggested.

Another key factor constraining British IR in recent decades has been the enormous increase in government intervention. This trend has greatly weakened the long British tradition of voluntarism and all of the authors felt that it would continue unabated. All thought it likely, for example, that the Thatcher government would introduce legislation restricting union security and regulating internal union government which it has done.